

Commission des Compétitions

Séniors & Jeunes

REUNION DU 28/09/2021

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire Championnats Seniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Guy ROUXEL, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Thomas BUSSIERE, Fabrice OREGLIA

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Ordre du jour :

- Traitement des affaires courantes
- Enregistrement des résultats et vérification des classements
- Questions diverses

COMPETITIONS SENIORS

RAPPEL Article 6 des Epreuves Officielles de l'annuaire du District

Article 6 - Toute demande de modification aux calendriers (heure ou date, à l'exclusion du cas prévu au 1er paragraphe de l'article 10), **devra obligatoirement en préciser les motifs, être accompagnée de l'accord écrit du club adverse et parvenir au District au moins huit jours à l'avance.**

Les matches peuvent se dérouler en nocturne. **Dans ce cas la demande doit être formulée au District dans les huit jours au moins avant la date de la rencontre, avec l'accord écrit du club adverse (le cachet de la poste faisant foi)...**

*** sous réserve d'avoir un éclairage homologué pour le nocturne**

Les équipes qui joueront sur un terrain à une date ou à une heure autre que celle prévue, perdront toutes deux, par pénalité, le bénéfice du match, sauf s'il s'agit d'un match prévu en ouverture et dont le déroulement aurait été interdit par le délégué ou l'arbitre du match principal.

► Toute demande de changement de date et/ou d'horaire incomplète ne pourra pas être étudiée par la Commission.

Le Président
JC DELATRE

Le Secrétaire
J-M LEWANDOWSKI